ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

"Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants"
(*A. de Saint Exupéry)*

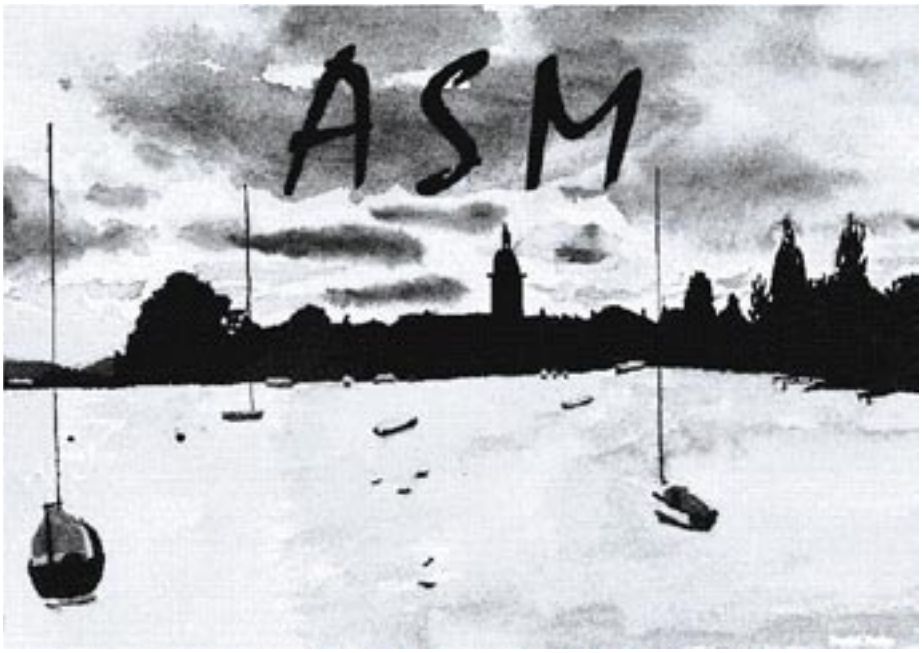

Autour de VUES ET MÉMOIRES DE MORGES **du 11 septembre au 5 décembre**

BULLETIN D'INFORMATION

N°41

septembre 2004

Table des matières

Exposition «Vues et Mémoires de Morges»	**page n°3**
Journées du patrimoine (11-12.09.04)	**page n°4**
Le Gymnase de Morges participe à ce regard sur Morges (3 expositions)	**page n°4**
«Ouvre-moi ton album» (25.09/24.10.2004)	**page n°5**
L'épicerie Baud	page n°5
Peut-on mesurer l'efficacité de l'ASM?	**pages n°6 puis 11**
Encarté: «Morges vers 1740» Souscription pour un dessin.	***page 6 et 7***
Encarté: «Connais-tu Morges» Grand concours	***page 8***
Comptes-rendus d'un printemps riche en activités:	
Forum ASM 2004: Le quartier des Charpentiers en question	**pages n°12 et 13**
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2004	**page n°14**
Conférence de M. Andrey: Jean-Jacques Cart	**page n°14**
Balade avec André Charlet	**page n°15**
Memento des activités de la fin de l'été et de l'automne	**page n°16**

N'oubliez pas que les guides d'accueil de Morges ASM/MDA se réunissent chaque mois de septembre à mai. Pour la prochaine saison, ce sera en principe tous les derniers mardis du mois. Bien souvent, ils présentent une causerie sur un thème de l'histoire de notre ville à laquelle ils invitent tous les intéressés.
Comme ce bulletin n'a pas une parution assez fréquente pour annoncer exactement les thèmes des causeries, les lieux et heures de la rencontre, nous vous renvoyons au memento mensuel des «Manifestations de la région morgienne».

Rectificatif: Dans notre dernier numéro (40), dans l'article consacré au chapiteau, vestige de l'ancienne église de Morges, à la page 12, se sont glissées deux erreurs: la date de 1409 n'est pas celle de la construction de la tour, mais bien de sa reconstruction. De même, la date de la venue à Morges de Mgr. Garilliat est erronée, c'est en 1499 qu'il revint dans sa commune d'origine.

Si vous êtes membre de l'ASM, vous avez sans doute déjà payé votre cotisation 2004. Un grand merci.

Un bulletin de versement est joint à cet envoi. Il est destiné à régler votre commande du dessin «Morges vers 1740».
Si d'aventure vous n'aviez pas encore payé votre cotisation, ce bulletin peut aussi être utilisé à cet usage. De même des personnes qui voudraient devenir membres peuvent, par ce moyen, verser les fr. 20.- de cotisation annuelle en mentionnant «nouveau membre».

Un grand merci à chacun de sa contribution.

ASM

CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Visitez notre site http://asm-morges.ch/

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: MM J. Alméras, F. Amrhein, P.-Y. Bosshard, F. Garnier, P. Knobel, J. Longchamp, J. Merino, J.–P. Morisetti, P. Schmidt. .
Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél 021 801'02'27, e-mail info@asm-morges.ch

Vues et mémoires de Morges

11 septembre • 5 décembre 2004

Musée Alexis Forel

MAR DI au DIMANCHE 14H00 À 18H00

GRAND-RUE 54

www.museeforel.ch

Château de Morges

MARDI au VENDREDI 10H-12H / 13H30-17H

SAMEDI • DIMANCHE 13H30-17H

www.chateaudemorges.ch

Vues et mémoires de Morges

Pour la première fois, les plus remarquables de l'ensemble des gravures représentant la ville de Morges font l'objet d'une exposition.
Très tôt, de nombreux artistes ont pris cette cité, ses rues ou édifices pour motif de leur art. Une idée de cette richesse commence à apparaître grâce à la passion avertie de M. Fritz Vollmar qui, depuis 40 ans, s'intéresse à ces gravures, en majorité, propriétés de collectionneurs privés. Il a donc été possible de sélectionner environ 150 des meilleures vues de Morges pour exposer un **panorama quasiment exhaustif des gravures des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.**
Le Musée militaire vaudois et le Musée Alexis Forel s'unissent pour permettre aux Morgiens et au public en général de se plonger dans ce passé urbain. Au château, on verra surtout les vues d'ensemble de la ville, du lac et du château, tandis que l'exposition de la Grand'Rue montrera surtout les vues de l'intérieur de la ville, des plans anciens, des projets avortés.

Dans les deux musées du 11 septembre au 5 décembre.

Sur cette double exposition se greffent toute une série d'autres expositions et d'animations :

Rue de Lausanne avant 1950 (?), archives communales de Morges

Journées du patrimoine 2004

« Visage de Morges hier et aujourd'hui : les transports et la circulation. »

Samedi 11 septembre à 14h 30 et 16 h.
Dimanche 12 sept. à 11 h, 14h30 et 16 h.

Organisation guides d'accueil de Morges ASM/ MDA

Trois points de rendez-vous en parallèle:

- Le vieux port,
- La gare (vers le buffet « croco »),
- La statue Paderewski au début de la rue de Lausanne.

Sur chacun des trois lieux de rendez-vous, les guides d'accueil de Morges exposeront des reproductions d'anciennes photos du lieu et les commenteront.

Le Gymnase de Marcelin participe à ce regard sur Morges :
Du 14 septembre au 5 décembre, il offre trois expositions :

« Fragments »
photographies du quartier des Charpentiers
de Jeanne Gerster
à Marcelin du 14.09 au 5.12

« En construction »
photographies du chantier de Marcelin
de Pierre Nydegger
à Marcelin du 14.09 au 5.12

« Morges vue du ciel »
photographies aériennes
d'André Locher
à Marcelin du 14.09 au 5.12

« Ouvre-moi ton album » 25.09 et 24.10

Ne manquez pas d'extraire vos photos anciennes de Morges et de la vie morgienne et de venir enrichir ainsi notre mémoire collective.

Comment cela fonctionne-t-il ?
Venez au château de Morges le samedi 25 septembre entre 11h et 17 heures ou au Musée A. Forel le dimanche 24 octobre également entre 11h et 17 heures en apportant votre ou vos photos ancienne(s). Vous aurez le choix entre simplement faire admirer vos photos ou permettre que celles-ci soient scannées avant qu'on vous les rende. Dans ce cas, les photos apportées iront rejoindre la collection de nos archives morgiennes.

Quelles photos sont intéressantes ?
Toutes celles qui permettent de reconstituer un pan de la vie morgienne ou de l'aspect de la ville : la fête des vendanges, une rue, un bâtiment, une activité, une atmosphère générale, un environnement, etc…
Encouragez surtout les plus anciens parmi nous à valoriser la mémoire qu'ils détiennent en la communiquant à la communauté.

L'épicerie Baud en 1922 **(col. privée)**

Suite au décès de son mari, vigneron à Mont sur Rolle, pendant l'épidémie de grippe de 1918, madame Baud se retrouva seule pour élever ses trois enfants. Elle reprit cette épicerie-mercerie à la Grand-Rue 5, (à côté du « Journal de Morges »), à Morges, en 1922. Les affaires marchaient bien.
L'épicière torréfiait le café dans une poêle et elle ajoutait un petit morceau de beurre pour le faire briller. Pour acheter du sel, le client devait apporter lui-même son cornet, car, sur la vente de cette marchandise, le bénéfice était trop faible pour payer un emballage …
On sait ce qu'il est advenu de ce genre de petit commerce. Deux maisons plus loin (actuellement boucherie), la coop s'est installée. Les affaires périclitant, Mme Baud abandonna son épicerie vers 1925 déjà.
Actuellement une boutique d'habits de marque occupe cet emplacement.
Si, après avoir admiré la mode, vous observez attentivement cette devanture, vous découvrirez un magnifique cadre de vitrine en bois. On peut reconnaître encore le dispositif qui, chaque soir, permettait de tirer le volet pour protéger cette vitrine.
C'est probablement à cause du cachet dont ce lieu est empreint que la TSR a choisi ce magasin pour tourner le téléfilm « Bigoudis ».

Cette photo est la première** à être sortie d'un album privé à l'occasion des **futures journées « Ouvre-moi ton Album »

Autres animations, voir page 12.

Peut-on mesurer l'efficacité de l'ASM ?

Qu'est-ce que l'ASM ? Une réunion de quelques doux rêveurs qui brassent du vent alors que les membres et le public forcément réduit qui est vaguement informé de son action regardent avec des hochements de tête sympathiques certes, mais hochements tout de même.

But de cet exercice :

- Mesurer si l'énergie importante nécessaire à la parution de ce bulletin que vous avez entre les mains et des 40 précédents a des effets concrets dans la réalité de tous les jours de la ville de Morges.
- En évitant une autoflagellation malsaine.
- Remettre en question notre mode de fonctionnement : Peut-on faire mieux ? Si oui, comment ?
- Susciter réactions, voire désirs d'action de la part des lecteurs du bulletin ASM
- Dans un premier temps, débattre de ce bilan au Comité ASM.

A la suite de certaines discussions, nous avons tenté un regard en arrière. L'expérience vaut ce qu'elle vaut.
Nous avons piqué un peu au hasard des idées traitées dans les 7 derniers bulletins, n° 34 à 40, - presque 3 ans de parution - et nous avons noté en face ce qu'à notre connaissance, il en est advenu.
A vous de juger et **DE REAGIR**.

	Constat dressé à l'époque	**Où en est-on aujourd'hui?**
Bulletin 34, *février 2002*, pages 8 et 9	*A propos des constructions de garages souterrains autour du centre :* **Il est impératif de réduire le nombre de voitures amenées à circuler dans ce quartier densément habité. (…) Il est indispensable d'homogénéiser les conditions de circulation et d'accessibilité dans tout le centre ville, des voies CFF au lac, cela signifie restreindre les possibilités de stationnement dans la zone d'extension du centre sinon, nous risquons à terme une désertification de la vieille ville.**	**Aucune réflexion d'ensemble** impulsée par les autorités n'est visible. Certes, le prix du stationnement sur la voie publique a été homogénéisé et modulé en fonction de la distance au centre – c'est une ébauche de politique d'ensemble pour un type de stationnement - et il a subi une hausse substantielle – mais plus dans le cadre des finances publiques que dans celui de l'aménagement urbain en vue de la qualité de vie. Encore aucune vignette pour les habitants du quartier ! Le Conseil Communal vient d'adopter un vœu tendant à identifier les problèmes de parking en ville et à leur trouver une solution : sous-entendu **trouver moyen d'augmenter** les possibilités de stationnement en ville ! ! ! La réalité impose pourtant de s'attaquer résolument à la quadrature du cercle : sur ces quelques hectares, **dissuader les automobilistes de venir au centre avec leur voiture** sans réduire l'accessibilité du centre ; offrir peu de places de stationnement dans les nouvelles constructions pour ne pas augmenter les nuisances du trafic et afin d'orienter les usagers, résidents, employés, clients à utiliser les transports publics – à quelques décamètres d'une gare bien desservie - ou un autre mode de déplacement, mais sans nuire à l'attractivité des nouveaux immeubles et encore en sus offrir un « park and ride » pour la gare…
Bulletin 35, *juin 2002*, pages 4, 5 et 6.	*A la suite du FORUM ASM consacré au tourisme* : **Il est nécessaire de favoriser la mise en place d'un concept régional. Le développement touristique régional ne sera possible que s'il y a une volonté politique de toutes les communes concernées. L'office vaudois du tourisme recherche aussi la fusion des offices régionaux.**	Si ce n'est pas la fusion, la **collaboration étroite** entre les offices du tourisme (Nyon, Rolle, Morges) a été intensifiée, par exemple, par la répartition de certaines tâches. Un nombre plus important de **communes** a adhéré à l'ADIREM, organe qui coiffe l'office du tourisme. Des contacts ont été établis entre l'Association des Communes de la Région Morgienne (ACRM) et l'ADIREM. Ils ont abouti à plusieurs décisions pratiques pour mieux coordonner l'information touristique. Un rapport doit bientôt être soumis à l'ACRM concluant au soutien commun – notamment financier - au tourisme régional. (A Nyon toutes les communes versent leur contribution de 2.5 frs par habitants, à Morges seule la ville supporte les frais de l'OT) Relevons encore la difficulté d'obtenir une chose qui paraît pourtant si simple : Que partout soit distribué sur une large échelle, un descriptif clair et actualisé des randonnées pédestres et promenades.

(Suite à la page 11)

Souscription

Un dessin de la ville de Morges vers 1740

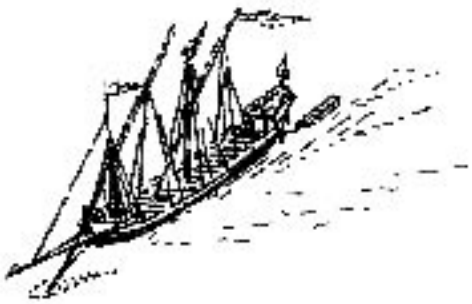

Extrait du dessin
«Morges 1740»
par Alain Zurbuchen

Reproduction disponible en

format 50/70 cm

sur papier Rives traditionnel blanc mat 250gr
signée de l'auteur, numérotée 1 à 200
francs: 60.- pièce.
(souscription fr.: 55.-, jusqu'au 11.9.04)

format 29/42 cm

sur papier Rives traditionnel ivoire 250gr
signée de l'auteur, numérotée 1 à 400
francs: 30.- pièce.
(souscription fr.: 25.-, jusqu'au 11.9.04)

Le dessin «Morges 1740» sortira de presse le samedi 11 septembre 2004, première des «Journées du Patrimoine 2004» et ouverture des expositions «Vues et Mémoires de Morges».

Il sera mis en vente au Musée Alexis Forel, aux Musées Militaires Vaudois (Château) et à l'Office du Tourisme.

Jusqu'à cette date, il est possible de bénéficier d'une réduction de prix en remplissant le bulletin de souscription ci-dessous.

Bulletin de souscription à faire parvenir à: ASM, case postale 2218, 1110 Morges 2

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

commande:

... exemplaire.. de la reproduction du dessin «Morges 1740»
format 50/70 cm, au prix de fr. 60.- l'exemplaire (ou fr.: 55.-, avant le 11.9.04).

... exemplaire.. de la reproduction du dessin «Morges 1740»
format 29/42 cm, au prix de fr. 30.- l'exemplaire (ou fr.: 25.-, avant le 11.9.04).

Total de la commande: ..... francs

Date: ..... Signature: .....

Dès que le paiement au moyen du bulletin de versement ci-joint aura été enregistré, nous vous aviserons que votre exemplaire est à votre disposition au Musée Forel, Grand-Rue 54, du mardi au dimanche entre 14h. et 18h.. S'il vous était impossible de passer au Musée, ayez la bonté de nous avertir, nous vous livrerons la reproduction à domicile.

L'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM) a demandé à M. Alain Zurbuchen de dessiner une vue cavalière de la ville de Morges comme elle devait se présenter vers 1740.

Pourquoi ce dessin?

Puisqu'une des tâches de l'ASM est de permettre aux visiteurs de Morges, aux élèves des écoles et à la population en général de saisir **l'évolution de la ville**, en particulier de retrouver aujourd'hui **les traces de la vieille ville**, l'idée est née d'offrir un document permettant de se représenter l'ensemble de notre ville, à l'époque où elle conservait ses limites anciennes.

La comparaison avec le dessin de la ville actuelle devrait accentuer le pouvoir suggestif de l'œuvre.

Nous avons même rêvé d'aller plus loin et de promouvoir à partir du dessin de Morges vers 1740, **une maquette** ce qui serait évidemment encore beaucoup plus suggestif. Peut-être quelqu'un nous permettra-t-il de réaliser ce rêve.

Adhérez à l'ASM
Lisez notre bulletin
Contactez-nous
site internet: asm-morges.ch

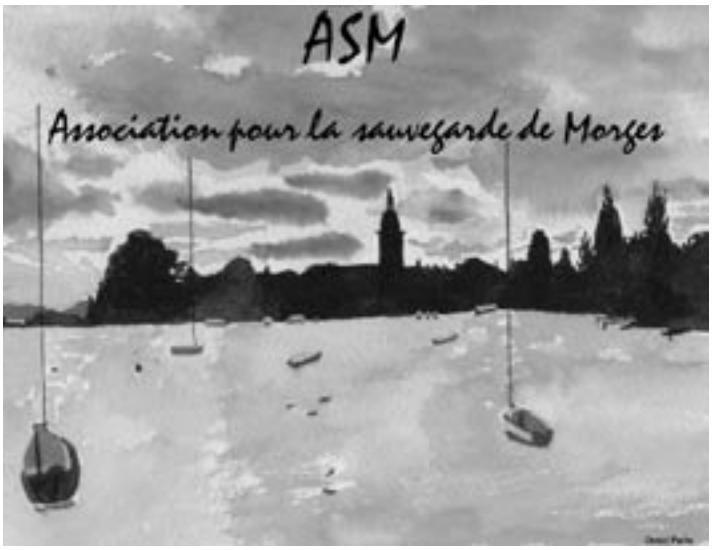

e-mail: info@asm-morges.ch
adresse: ASM, case 2218, 1110 Morges 2
président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges

M. Alain Zurbuchen

a réalisé, il y a quelques années, un dessin de Morges actuelle, vue oblique depuis le lac. Ce dessin commandé par l'association des commerçants de la Grande-Rue a obtenu un certain succès.

Par ailleurs, notre dessinateur est bien connu pour avoir souvent reproduit de nombreux trésors de notre patrimoine bâti et collaboré avec le " Journal de Morges ".

Statut historique de ce dessin

Il n'existe pas de représentation graphique sur laquelle on puisse se fonder pour dessiner en détail la ville de Morges au milieu du XVIIIe siècle, encore moins avant. Chacun connaît le plan de Morges en 1737 dont un magnifique exemplaire colorié se trouve dans la salle des Pas perdus de l'Hôtel de Ville. Malheureusement, l'original a disparu et les copies qui restent portent des rajouts de l'évolution ultérieure de la ville. Ce plan demeure très précieux pour la structure du parcellaire et, en fait, notre dessin cherche simplement à rendre la troisième dimension, à savoir la hauteur et bien sûr la forme du bâti qui, vers la fin de l'époque moderne, se trouvait sur cette structure médiévale.

Evidemment, le seul travail d'ensemble vraiment scientifique qui permette de dire ce qu'était Morges, maison par maison, est celui de **M. Paul Bissegger**. Nous avons cherché à utiliser au maximum les données qu'il met à notre disposition. Il n'en reste pas moins que notre historien du patrimoine ne pouvait parler que de ce qui était attesté dans les sources, en particulier dans les archives. Pour nombre de façades, de bâtiments, les sources sont muettes, en tout cas à cette date. Pour dessiner, il devenait donc indispensable d'interpréter, de suggérer, de prolonger ce que nous savions d'une maison sur les voisines. On devait donner une forme globale à partir d'indications lacunaires. Il arrive même que les sources soient peu claires, voire contradictoires, par exemple, sur le tracé exact du fossé et du mur d'enceinte. En ce sens, le dessin n'est pas un témoin historique infaillible dans le détail. Il n'en reste pas moins que l'ensemble, l'esprit général suggère bien ce que devait être **l'espace bâti de notre ville vers la fin de la période bernoise**, au moment où une certaine aisance régnait au moins chez les bourgeois, aisance qui va être à la source des transformations importantes qui donneront un nouveau visage à Morges à la fin du siècle.

Visitez Morges sous la conduite d'un guide ASM/ MDA

En juillet août
Chaque mardi (10 h.): visite thématique,
Chaque vendredi (14h. 30): visite générale,
Renseignements: Office du Tourisme
tél: 021 801 32 33

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2004 — **EXPOSITIONS « VUES ET MÉMOIRES DE MORGES »**

Grand concours

Connais-tu Morges ?

Question 1:

Sur quel bâtiment peut-on admirer ce couronnement de façade en « frises de dents d'engrenage sur dents de scie », vestige médiéval ?

Réponse : (Adresse ou localisation précise des éléments photographiés)

.....

.....

Question 2:

Ce bâtiment qui abritait l'administration des péages bernois possède une magnifique porte à fronton, où se situe-t-il ?

Réponse : (Adresse ou localisation précise des éléments photographiés)

.....

.....

Question 3:

Où se situe le bâtiment dont la photo montre la partie supérieure de la façade ici ornée de fleurs ?

Réponse : (Adresse ou localisation précise des éléments photographiés)

.....

.....

Question 4:

En 1913, en souvenir de son père, le peintre Aloys Hugonnet donna à la ville cette statuette « Hercule triomphant du serpent », copie d'un bronze retrouvé à Pompéi, où se trouve-t-elle ?

Réponse : (Adresse ou localisation précise des éléments photographiés)

.....

.....

Question 5:

Où se trouvent ces motifs sculptés dans du calcaire jaune de La Sarraz ?

Réponse : (Adresse ou localisation précise des éléments photographiés)

.....

.....

Photos Jeanne Gerster

Talon de participation (à rapporter aux guides qui commenteront les photos anciennes les **11 et 12 septembre** ou à l'accueil des expositions au Musée militaire ou au Musée Alexis Forel **jusqu'au 22 septembre**. *Aucun envoi par la poste ne sera admis.*)

Nom : ……..

Prénom : ……..

Rue : ……

N° postal et localité : ……..

Expositions « Vues et Mémoires de Morges » dès le 11 septembre au **Musée Alexis Forel**, mardi à dimanche de 14h00 à 18h00 et au

Château de Morges, mardi à vendredi 10h00-12h00 • 13h30-17h00, samedi et dimanche 13h30-17h00

«Journées du Patrimoine» : Samedi **11 septembre**, à 14h30 et 16h et Dimanche **11 septembre**, à 11h, 14h30 et 16h, anciennes vues de Morges, rendez-vous au Vieux Port, à la Gare et au début de la rue de Lausanne

A propos du concours: «Connais-tu Morges?»

• Ce concours est réalisé en collaboration par la Commune de Morges, l'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM), les musées Alexis Forel et Militaire Vaudois, le «Journal de Morges».

• Il sera publié dans le « Journal de Morges » du vendredi 3 septembre.

• Madame Jeanne Gerster, photographe, a réalisé les photographies.

• Le dernier délai pour apporter les réponses à l'accueil de l'un ou l'autre musée est fixé au mercredi 22 septembre, journée « En ville sans ma voiture ».

• La liste des gagnants sera publiée dans le « Journal de Morges ». Un tirage au sort départagera les participants qui auraient répondu exactement.

• De nombreux prix récompenseront les gagnants. Mais à l'heure où nous mettons sous presse cette planche de prix n'est pas encore définitivement établie. Nous faisons confiance aux commerçants morgiens qui s'en occupent.

Par ailleurs, toutes les animations ont pu être mises sur pied grâce à de nombreuses participations et bonnes volontés. Au risque d'oublier plusieurs personnes, firmes et institutions, nous mentionnons:

Photo Gare, M. Philippe Burdet,

M. Salvatore Gervasi, détenteur de l'œuvre photographique d'Edouard Staub,

Archives Photographiques des CFF, SBB Historic, Berne.

Les guides d'accueil de Morges ASM/MDA

Le groupe des conteurs et conteuses

Pour assurer la réussite des Journées OUVRE-MOI TON ALBUM:

(25 septembre, 24 octobre)

Parlez à nos aînés de cette occasion de valoriser leur «trésor» photographique.

Accompagnez-les pour qu'ils viennent au Musée Forel ou au Château

N'hésitez pas à nous confier, même avant les dates, vos anciennes photos. Nous vous les retournerons sans faute

Photo R. Martin

(Suite de la page 6)

Bulletin 35, *juin 2002*, page 13. (ainsi que plusieurs articles des numéros suivants)	*A propos de la transversale est-ouest de Morges :* **Actuellement les bureaux participants à l'étude-test sont à l'œuvre. Ils rendront leur copie le 30 septembre. Rappel, coût de ces études : 1,4 million.**	Les résultats de cette étude-test ont été publiés dans une brochure en juin 2003. Par la suite, les études furent affinées pour arriver à présenter, pour un financement de la confédération, un projet d'ensemble avec l'Ouest lausannois : il devrait comprendre deux volets : - d'une part, déplacement de l'autoroute et réutilisation de son actuel tracé et - d'autre part, série de mesures à court, moyen et long terme pour améliorer les transports publics, favoriser les types alternatifs de mobilité et l'aménagement judicieux du territoire. Pour l'instant, été 2004, nous savons donc que les études sont pratiquement finies, mais que vont en faire les politiciens ? ? ? Rappel : Alors que d'aucuns ce focaliseront sur les travaux autoroutiers prévus, l'ASM centre le débat uniquement sur l'**intervalle séparant la situation insupportable actuelle et la réalisation de l'alternative autoroutière**. De l'étude pluridisciplinaire lancée à grands frais quelles mesures ressortent et peuvent être réellement mises en œuvre aujourd'hui, demain et après demain puisque le projet de déplacement autoroutier ne se réalisera pas avant au moins 15-20 ans. Au printemps 99, la Municipalité déclarait qu'une étude globale, devait aboutir à des réalisations améliorant le sort de Morges…
Bulletin 36, *septembre 2002*, page 11.	*A propos de l'épidémie de sédentarité qui menace notre société :* **Pour la Suisse, le manque de mouvement provoque chaque année 1.4 million de cas de maladies graves et près de 2000 décès, et coûte 1.6 milliard de francs en traitements médicaux directs.**	Des familles ont mis sur pied « Le Pédibus » pour que les écoliers prennent l'habitude de se rendre en classe à pied et se familiarisent avec l'utilisation piétonne de la rue. C'est magnifique ! Mais cela ne représente qu'**une très petite partie des déplacements** à l'intérieur de la petite ville de Morges : Un assez grand nombre de transports d'enfants organisés par l'école se font en bus ! Les initiatives publiques pour promouvoir la mobilité sans la voiture restent discrètes. A ce propos ne manquez pas de participer le 22 septembre à la journée « En ville sans ma voiture ».
Bulletin 37, *février 2003*, page 5.	*A propos des nouvelles constructions dans la zone d'extension du centre :* **Prononcez-vous ! Exprimez-vous ! Comment jugez-vous l'intégration de ces constructions ?**	En posant une telle question, l'ASM a fait un bide. Les personnes qui répondent à une telle exhortation sont, pour ce que nous savons, extrêmement peu nombreuses !
Bulletin 38, *août 2003*, dès la page 6	*A propos des opinions des participants aux safaris urbains et des regards des gymnasiens sur l'urbanisme de Morges:* **La cour intérieure des Rives de la Morges est unanimement qualifiée de non-lieu.**	Parmi la large palette des opinions importantes exprimées lors de cette sensibilisation à la qualité de l'urbanisme, ne retenons ici que ce thème des **cours intérieures**. Nous avons repris ce thème dans le bulletin suivant. Pour faire avancer les choses dans ce domaine, nous avons fait une intervention lors de la mises à l'enquête publique des transformations des anciens **immeubles Blanchard**, à la Rue des Charpentiers : Ces constructions ne seraient-elles pas une occasion d'améliorer l'espace intérieur de tout l'îlot ? Les autorités semblaient partager nos vues, mais elles viennent de nous répondre que leurs efforts se sont révélés vains. Même problématique avec **le plan de quartier de Charpentiers Nord**. Nous espérons que toutes les bonnes nouvelles que nous avons entendues se transformeront en réalité, à savoir : l'espace entre les immeubles sera débarrassé de voitures, de poubelles, etc. accessible au public, agrémenté de verdure, permettant une utilisation en terrasse.

Bulletin 39, *février 2004,* page 9.	*A propos du sentier le long de la Morges:* **Les préparatifs administratifs se révèlent un peu plus longs que nous l'imaginions.**	Mais nous avançons : tous les partenaires rencontrés sont favorables en principe au projet. Automne 2004 établissement du projet définitif. Printemps 2005 réalisation pratique du sentier. Ce devrait (pourrait?) être la réalité.
Bulletin 39, *février 2004*, page 11.	*A propos du Musée Alexis Forel:* **Urgence, il faut agir !**	A l'heure où nous rédigeons, le travail de la commission du conseil communal n'a pas encore permis au plénum de prendre sa décision quant au soutien communal à la rénovation de l'immeuble du Musée. Par ailleurs, un très fort soutien au Musée s'est manifesté en particulier par des dons. Pour notre part, l'ASM essaie de collaborer au mieux avec le Musée pour que nos actions se renforcent. Mais dans la durée, la participation à la vie du Musée et le soutien à son travail par de larges milieux resteront indispensables.
Bulletin 40, *mai 2004*, page 9.	*A propos du projet Pfister aux Charpentiers Nord:* **La maquette photographiée en page 9 permet de visualiser les quatre immeubles qui seraient construits le long de la Rue des Charpentiers.**	Dans notre bulletin et lors du FORUM ASM sur les Charpentiers Nord, nous n'avons pas caché notre souhait de voir réaliser pour des familles un habitat de qualité proche des commodités du centre. Il n'en reste pas moins qu'on peut être sceptique sur l'opportunité d'aligner des résidences le long d'une rue aussi bruyante que celle des Charpentiers !

Vous le constatez, la réponse à la question : **« Mais que fait l'ASM ?...A part écrire de longs articles dans son bulletin»** n'est pas simple. Les « dossiers » sont complexes. De toute évidence, nous évoluons dans un pays où nous n'avons pas l'habitude de les simplifier (= euphémisme). Souvent il faut nuancer… Mais nous avons une conviction : quelques idées claires, du réalisme pimenté d'un peu d'enthousiasme, le tout allié à une grande ambition pour la qualité de l'avenir de notre ville peuvent (à la longue) débloquer les multiples freins. Alors si vous partagez cette conviction, n'hésitez pas une seconde à nous le dire, vous êtes une des personnes que nous recherchons…

Un printemps riche en activités

Mercredi 26 mai

Forum ASM 2004 : le quartier des Charpentiers (nord) en question

C'est dans l'auguste salle de la Concorde que s'est tenu le forum 2004. Les lambris vibraient sous la présence d'un public nombreux et très attentif. Les représentants de la Presse étaient présents.

La participation de personnes telles que Mme Jeanne Gerster photographe, M. J-P Ortis urbaniste, M. Yves Paccaud, municipal en charge de l'urbanisme, M. Fredy Pfister, architecte et auteur du dernier projet, enfin M. Albert Tille journaliste et directeur des débats, apportait dans chaque cas un éclairage important, inédit ou pragmatique.

Monsieur Jacques Longchamp, Président de l'ASM ouvre les feux par un **historique de ce quartier**

et remonte jusqu'au XVI^{e}s où l'on réalise une rue de contournement destinée à désengorger la Grand-Rue. C'est au XIX^{e}s que ce quartier se développe de manière quelque peu anarchique. L'artisanat et la petite industrie s'y côtoient. Les ateliers poussent ça et là, de petits locatifs s'érigent et au milieu de la mêlée pousse la Concorde, bâtiment construit par l'Union Chrétienne des Jeunes Gens en 1900 ; un bistrot sympathique clôt l'angle de la rue des Charpentiers et la rue Centrale. Le temps passe et le quartier s'effiloche, plusieurs entreprises s'installent en des lieux plus vastes et plus accessibles.

Un premier projet de plan de quartier, conçu en 1995, est légalisé en 2001.

Il prévoit quatre immeubles le long de la rue des Charpentiers et un immeuble formant retour sur la rue Centrale. Sur la rue des Sablons c'est la grande barre amorphe et blanche qui vient de s'achever; à l'est, la rue St-Louis conserve ses immeubles existants.

Dans la cour ainsi formée, on « plante » trois tours circulaires dont la tangente, côté rue des Charpentier se situe à 4 m des constructions bordant cette dernière, mangeant ainsi tout le soleil de l'après-midi à ces immeubles. Ce projet, bien qu'approuvé par toutes les instances, ne semble pas satisfaire les éventuels promoteurs qui lui reprochent, entre autres, cette aberration.

Convivialité au FORUM ASM 2004

Sous l'impulsion de certains propriétaires, une nouvelle étude est née.

Suppression des trois tours, implantation de trois immeubles faisant front à la rue des Charpentiers au lieu des quatre initialement pensés, rétablissement d'une unité de style. Enfin et surtout création d'une véritable cour publique aménagée, ombragée et passante, bref un espace vert au cœur de cet îlot. Actuellement **ce projet est prêt à passer à l'enquête publique** pour suivre ensuite les démarches d'approbation.

La parole est donnée aux divers intervenants. On débute par **la « séquence nostalgie »** présentée par Mme Jeanne Gerster, photographe qui habite le quartier.

Quelques photos attestent d'une atmosphère, d'une âme et d'une ambiance. En quelques mots de **la vie sociale passée d'un quartier** voué à la disparition ; les constructions futures, sans âme, en séparation d'âge, la recherche du «chacun pour soi», n'auraient pas la qualité pour rétablir ce tissu social varié et humain (propos que l'on retrouvera plus tard)

La « séquence professionnelle » est brillamment exposée par Monsieur J.-P. Ortis.

Il repart de la profonde mutation qu'a subie Morges lors de la construction de l'autoroute ; cette rupture entre le nord et le sud de la ville. Dès 1970, avec le professeur Waltenspuhl, ils ont lutté contre **un urbanisme d'éclatement** où logements bon marché et commerces quittaient le centre ville en le vidant, par-là même, de sa substance essentielle : les activités, les commerces et l'habitat accessible à tous.

Le quartier Charpentier constitue un îlot entre le lac et la gare, cette situation est privilégiée.

La mixité des activités est essentielle. Il faut trouver aussi le bon rapport de densité, recréer la forme de l'îlot en tenant compte du parcellaire, car Morges ne possède que peu de places publiques, excepté les quais et le parc de l'indépendance. L'éventualité de conserver quelques bâtiments anciens permet un rappel d'une autre époque.

Autre **« séquence Projet nouveau »** commentée par M. Fredy Pfister, architecte et auteur du dernier projet-objet de ce forum.

Répondre aux griefs formulés par certains propriétaires en imaginant une urbanisation plus réaliste, mieux ensoleillée. Tel est le but assigné à cette nouvelle mouture. Le calme sans exubérance (sic), la recherche de lieux de contact et la correction des défauts précédents sont les éléments moteurs du projet. L'architecture des bâtiments est de verre, de balcons coupe-bruit. Les appartements sont traversants et les pièces de nuit orientées côté cour intérieure. Les commerces situés de plain-pied sont en retrait du trafic par la réalisation d'une voie-tampon. Une arborisation confère à cette rue le rôle d'une allée.

La « séquence officielle » sous les auspices de M. Yves Paccaud, municipal en charge de l'urbanisme,

confirme que la commune a travaillé avec les auteurs du projet pour la réalisation de ce **nouveau plan de quartier**.

La parole passe au public.

Monsieur Ch. Friderici, enfant du quartier et propriétaire d'une parcelle explique la démarche et les attentes d'un propriétaire de parcelle attentif à l'avancement de la chose.

Un autre propriétaire d'un bâtiment non encore démoli sur la rue Centrale demande si la conservation et rénovation de celui-ci est possible. Réponse : tant qu'il en reste propriétaire, il est libre de son objet.

Mme Gerster demande qui vérifie l'**harmonie générale** de ce quartier. M. Ortis répond qu'une cohérence architecturale est de mise.

Une remarque intéressante émane de **Monsieur B. Lenoir**, architecte : La réalisation du quartier, telle que présentée ici, incite à penser que les appartements seront chers donc réservés non seulement à une catégorie de personnes financièrement à l'aise, mais aussi d'un certain âge. La **mixité** dont on a évoqué l'importance n'existera pas. Il faudrait avoir plusieurs types d'appartements, du cher au bon marché.

Le promoteur, **Monsieur Marini** affirme que l'on aura des appartements de 2-3-4 pièces.

Mais une autre réponse est apportée par M. Ortis : A Genève, lors de réalisations de cette importante, l'Etat impose 1/3 de logements sociaux pour 2/3 de logements normaux. C'est ce qu'il faudrait envisager ici, avec des appartements souples qui s'adaptent et évoluent avec leurs locataires ; mais…qui financerait cela ?

Le forum s'est achevé avec une verrée permettant à chacun de reprendre ou de rencontrer les protagonistes.

Un chaleureux **merci** à Monsieur Tille qui a brillamment mené et maîtrisé les débats et certaines interventions en décalage verbal.

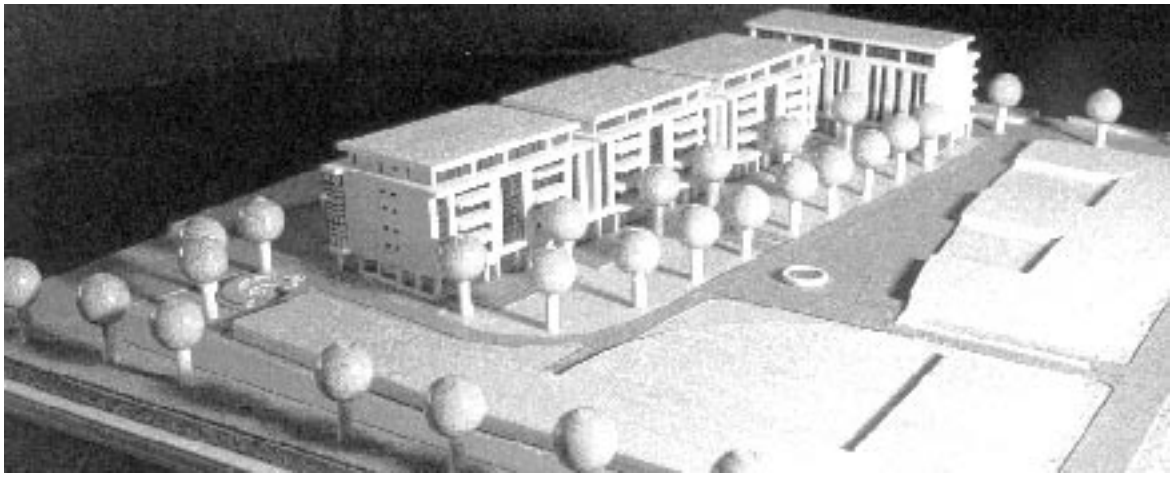

Le projet Pfister

Procès-verbal de l'assemblée générale 2004

Présence du comité presque in corpore et de la presse locale

La lecture du p.v. de la dernière assemblée n'est pas demandée.

Le Président commente l'année écoulée: **Les activités** restent le Pedibus, les visites des guides, la rédaction des deux bulletins, les surveillances et oppositions à certaines enquêtes, le courrier aux personnes qui nous sollicitent, le sentier pédestre du vallon de la Morges, la valorisation du dessin Zurbuchen de la ville de Morges

L'ASM compte environ 250 membres.

Les comptes : le budget 2033 est respecté et, même, l'on constate un bilan positif de 240,20 Fr. pour un capital de 11'566,05 Fr.

Les charges sont toujours les mêmes : les imprimés, la poste, locations de salles, les annonces dans la presse, la cotisation à la société d'art public (pour accéder au titre de recourant lors d'enquêtes); total de ces charges : 4'754,55 Fr.

Nous avons encaissé 3'780.- Fr de cotisations et 1'115.- Fr de dons. (A noter que les guides ont leur propre comptabilité.) MM. Jürg Kirchofer, Raymond Quiblier et Jean-Marc Pasche ont vérifié et félicité le caissier pour son travail. Les nouveaux vérificateurs pour l'exercice à venir sont MM Jürg Kirchofer, Raymond Quiblier et Louis Golay.

Le comité est réélu à la soviétique…et pour 3 ans.

Enquêtes : Nous avons formulé, entre autres, une opposition, pour l'ancienne **maison René Morax**, 27 rue Louis-de- Savoie. Projet qui prévoyait d'ouvrir, sur le quai, un passage pour stationner des voitures dans le jardin; l'agrandissement d'une fenêtre en porte sur la rue Louis-de-Savoie et divers aménagements douteux. La Mun icipalité n'a pas encore répondu.

Divers: Mieux renseigner le Journal de Morges lors des oppositions.

Le Président souhaite que les analyses des enquêtes soient mieux structurées et consignées.

Vaux, le 25 juillet 2004. Ph. Schmidt, secrétaire de l'ASM

— — — — — — — — —

Jeudi 10 juin

Causerie de M. le Prof. Georges Andrey, uni Fribourg

Cart, Jean-Jacques (1748-1813)

Jean-Jacques Cart, portrait par Benjamin Bolomey, musée historique de Lausanne

Moins connu qu'Henri Monod et que Jules Muret, Jean-Jacques Cart a pourtant un parcours plus original que ses deux compatriotes. Il naît à Morges en 1748 dans une famille d'origine modeste (au 6, Rue de Lausanne). La ville compte alors environ 2500 habitants ; François Forel est banneret et il n'y a pas encore de tensions particulières entre le bailli et les citoyens.

Après des études de droit à Genève, Jean-Jacques Cart part comme précepteur en Angleterre (1766-1768), puis en Amérique à Boston (1769-1773) où il s'occupe du fils de l'amiral anglais Hood. De retour à Morges, il fait sa patente d'avocat et ouvre une étude. Il n'est âgé alors que de 25 ans et devient un confrère d'Henri Monod. Leurs relations ne sont pas vraiment au beau fixe ; un conflit a lieu entre les deux hommes entre 1778 et 1779 et Jean-Jacques Cart finit par déposer plainte contre son confrère.

Cart fait son entrée en politique en 1782 lors de l'« Affaire du Grand Chemin » (Morges refuse de payer la rénovation du réseau routier imposé par Berne.) Son esprit d'indépendance le met rapidement en opposition avec les autorités bernoises et il se retrouve alors dans le même camp qu'Henri Monod. En 1791, il participe au banquet de Rolle et publie un mémoire, véritable pamphlet reprochant à Berne de prélever des impôts illégalement. Il quitte ensuite la Suisse pour éviter les foudres de Berne et part s'installer en France. A Lyon, il entre en contact avec les Girondins et publie ses « Lettres à Bernard de Muralt », trésorier du pays de Vaud, dénonçant à nouveau avec virulence la gestion de Berne et le maintien des taxes anciennes. Il examine aussi la possibilité de créer une petite république groupant Vaud, Genève, le Bas-Valais, le Pays de Gex et la Savoie, mais ce projet reste sans suite.

En 1793, Gaspard Monge, ministre de la Marine, l'envoie aux Etats-Unis pour négocier l'achat de subsistances pour l'armée française. La chute des Girondins l'oblige à rester en Amérique, où il s'installe comme fermier dans une grande plantation.

De retour au pays en 1798 quelques mois après la Révolution, il est élu au Sénat helvétique. Il monopolise la parole à Berne pour défendre un régime unitaire et pour refuser le fédéralisme qui lui paraît être une solution trop proche de la tutelle bernoise qu'a connu le Pays de Vaud. Situé à l'extrême gauche, Jean-Jacques Cart assume pleinement son statut de jacobin, même si depuis la Terreur, le terme de jacobin a quelque chose de péjoratif puisqu'il se confond avec celui de terroriste.

Jean-Jacques Cart est nommé ensuite membre de la Consulta Suisse avec Henri Monod et Jules Muret (entre autres). La Consulta, sorte de Commission consultative, est convoquée par Bonaparte pour accepter ce qui deviendra l'Acte de Médiation de 1803. Il est important de comprendre que cette solution n'a pas été imposée par la France, mais qu'elle a été négociée avec les membres de la Consulta. La Suisse a une portée européenne et Bonaparte prend très au sérieux ce dossier. Jean-Jacques Cart se rallie finalement à la formule fédéraliste de l'Acte de Médiation dès lors que l'existence du Canton de Vaud est assurée.

En 1803, il devient député du Grand Conseil vaudois et membre, puis président (en 1809) du Tribunal cantonal. A cette époque la séparation des pouvoirs n'existait pas encore ! Vers la fin de sa vie, il déménage à Lausanne qui est devenu son lieu de travail. Il décède dans cette ville en 1813.

Un monument a été érigé à Morges dans le Parc de l'Indépendance en l'honneur des trois citoyens morgiens qui se sont particulièrement illustrés durant la période de la révolution vaudoise et qui font partie des fondateurs de la Suisse moderne: Henri Monod ; Jules Muret et Jean-Jacques Cart.

Andréanne Quartier, guide d'accueil de Morges

Lundi 14 juin

Balade avec André Charlet

Citoyen d'honneur de la ville de Morges, André Charlet était l'hôte, lundi 14 juin, de l'ASM (Association pour la Sauvegarde de Morges), à l'occasion de l'inauguration de la saison des visites guidées, proposées au public à travers la ville. Et c'est sous le titre de « Morges, la ville d'un musicien » que le célèbre chef de chœur a entretenu son auditoire, nombreux et vivement intéressé.

Né en 1927, André Charlet a vécu à Morges jusqu'en 1956. Il y revient toujours avec bonheur, dans le double sentiment, explique-t-il, de joie, (car ce sont ses racines) et de nostalgie (car tout a tellement changé…). Il évoque une enfance heureuse, ses parents pédagogues, et la discipline sévère de l'époque. Avec lui on parcourt les couloirs des Bluards, puis du collègue des Charpentiers, on retrouve les classes de 35-40 enfants, et l'institutrice, Melle Desponds, exigeante et qui vous tapait sur les doigts en cas de désobéissance. « La discipline était acceptée, et les parents ne rouspétaient pas », ironise l'orateur. Puis 1939, la guerre, le rationnement, les bombardiers alliés qui volaient vers Turin ou Gènes, l'obscurcissement, les nouvelles qu'apportait la radio, d'un voix pondérée, sans faire du sensationnalisme…

A l'époque, Morges était une bourgade de 5000 habitants et André Charlet tisse une évocation haute en couleur des artisans de la Grand-Rue : son oncle boulanger, chez qui Paderewski venait s'approvisionner, les tabacs Linder, le coiffeur Pasche, la boucherie Guerry, la confiserie Vernet et ses inoubliables religieuses, la quincaillerie Rieben, et les cafés, et les marchés ! On voyait descendre les charrettes des paysans, et quand ils remontaient, on récoltait le crottin des chevaux pour enrichir la terre des potagers…

Et puis, bien sûr, la musique, le chant cultivé en famille, les leçons de piano chez la très distinguée Melle André. Les auditions au Casino, les fêtes de Noël au temple (et tout ce peuple qui chante donnera l'idée des Schubertiades). A cette époque, Morges était une pépinière d'artistes, gravitant autour de Riond-Bosson et de Paderewski, qui recevait somptueusement à sa table. Le tout jeune Charlet a pu ainsi côtoyer les Turczynski et autres Opienski, mais aussi les frères de Ribeaupierre, Sébastien et Léonard Benda, Aloïs Fornerod, la cantatrice Gisèle Perron, le compositeur Pierre Chatton (dont un prochain concert, en septembre, au temple, fêtera les 80 ans[1]), Emmanuel Buenzod, et bien sûr l'inoubliable Loulou Schmidt. « J'en aurais pour toute la nuit, je vais pleurer si je continue ! »

Ce fut une belle balade, une exceptionnelle « visite guidée », à laquelle le public a pris un plaisir manifeste.

Article repris du «Journal de Morges»,
signé Jean-Jacques Gallay

[1] Dimanche 19 septembre, 17h., au Temple de Morges

Memento

Samedi **11 septembre**, à 11h, au Château, **Vernissage** de l'exposition "Vues et Mémoires de Morges»

Samedi **11 septembre**, à 16h30, au Musée Alexis Forel, **Vernissage** de l'exposition "Vues et Mémoires de Morges»

*****

Samedi **11 septembre**, à 14h30 et 16h et

Dimanche **11 septembre**, à 11h, 14h30 et 16h, **«Journées du Patrimoine»**, présentation commentée «in situ» d'anciennes vues de Morges, rendez-vous indifféremment au Vieux Port, à la Gare et au début de la rue de Lausanne (Statue Paderewski)

*****

Du **11 septembre** au **9 octobre**, Galerie-Boutique Basilisk, Hôtel du Mont-Blanc, **"Vues sur Morges"**

avec des œuvres de Paul Wüst, Jean Cusin, Gérald Baudat, Utz, Jean-Claude Rossier et Ferro

*****

Lundi **13 septembre**, à 17h, au Gymnase de Morges, **Vernissage** de trois expositions de photos:

Du **14 septembre** au **5 décembre**, (du lundi au vendredi de 14h à 18h), Gymnase de Morges, (fermé du 9 au 24 octobre)

«Fragments», photographies du quartier des Charpentiers par Jeanne Gerster

«Morges vue du ciel» photographies aériennes par André Locher

«En construction» photographies du chantier de Marcelin par Pierre Nydegger

*****

Samedi **25 septembre**, de 11h à 17h, au Musée Militaire Vaudois, Château de Morges, et

Dimanche **24 octobre**, de 11h à 17h, au Musée Alexis Forel, Grand-Rue 54, ***«Ouvre-moi ton album»***

Venez partager vos photographies anciennes de Morges et du coup enrichir notre mémoire collective.

*****

Samedi **13 novembre**, de 17h à 20h, ***Parcours de contes*** en ville de Morges

*****

Le samedi **20 novembre**, et le **dimanche 21**, au Musée Militaire Vaudois et au Musée Alexis Forel,

Exposition - vente de toutes œuvres de peintres, dessinateurs et photographes amateurs

Inscription jusqu'au 1er novembre.

*****

Participez au Grand Concours: *«Connais-tu Morges?»* doté de nombreux prix

Questionnaire au centre de ce bulletin et dans le Journal de Morges du vendredi 3 septembre

Réponses à apporter aux guides lors des Journées du patrimoine ou aux Musées Militaire ou Alexis Forel jusqu'au mercredi 22 septembre, dernier délai.

Au-delà des activités rappelées ci-dessus, l'ASM a besoin de ses membres, pour réaliser le sentier de la Morges, animer le groupe des guides, recruter de nouveaux membres, etc...

VISITEZ MORGES avec les guides d'accueil ASM/MDA: NOUVEAU EN 2004: visites thématiques

Visitez nos pages internet asm-morges.ch